

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction générale de France Travail  
Paris, le 11 avril 2025

### Besoins en main-d'œuvre (BMO)<sup>1</sup> 2025

Alors que les intentions d'embauches sont en recul, les entreprises estiment toujours qu'1 recrutement sur 2 sera difficile. Dans ce contexte économique incertain, France Travail agit pour que chaque opportunité de recrutement puisse bénéficier aux demandeurs d'emploi.

**Les employeurs anticipent un volume d'intentions d'embauche de 2,43 millions, en baisse de 12,5 %. Cette diminution touche l'ensemble du territoire et tous les secteurs d'activité. Elle se concentre dans les établissements de taille petite ou moyenne :**

En 2025, seulement 24,1 % des établissements prévoient d'embaucher, contre 28,2 % en 2024. Le nombre de projets de recrutement, de 2,43 millions, diminue de 12,5 %, soit environ 350 000 projets d'embauche en moins.

Cette baisse des projets de recrutement touche tous les secteurs d'activité. Le secteur de la construction connaît la plus forte diminution avec -22%, tandis que les services aux particuliers affichent une baisse de -8,4%. La baisse des intentions d'embauches concerne ainsi la plupart des métiers, même si certaines professions liées aux soins et à l'accompagnement voient les projets augmenter, comme les infirmiers (+4,9%) et aides-soignants (+3,9%). Comme chaque année, les métiers agricoles (avec de nombreux projets saisonniers) et les métiers liés à l'hôtellerie-restauration affichent également un volume important d'intentions d'embauche.

---

<sup>1</sup> L'enquête « Besoins en Main-d'œuvre (BMO) » est une enquête réalisée chaque année par France Travail avec le concours du Credoc portant sur près 2,4 millions d'établissements. Elle est utilisée comme outil d'aide à la décision par France Travail pour mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutements. Près de 450 000 établissements ont répondu à l'édition 2025, dont 17 000 à une enquête complémentaire plus détaillée. Elle décrit les besoins des entreprises par métier (217 « familles professionnelles »), par secteur d'activité (24 secteurs de la nomenclature d'activités française, NAF) et à un niveau géographique fin, le bassin d'emploi (406 bassins).

Les résultats montrent également une augmentation significative des projets d'embauche en CDI, qui représentent désormais 43,8% des intentions, une proportion en hausse par rapport à celle de l'année 2024 (+5,5 points).

### **1 recrutement sur 2 jugé difficile et une augmentation des difficultés liées à leur budget**

Près de la moitié (50,1%) des projets d'embauche sont jugés difficiles par les employeurs. Cette proportion a diminué de 7,3 points par rapport à l'année précédente, marquant un retour à des niveaux similaires à ceux observés en 2019. Malgré une baisse, les difficultés de recrutement restent marquées dans le secteur de la construction (66,1%), le commerce et la réparation automobile (69,7 %), ainsi que la santé et l'action sociale (63 %).

Si les problèmes liés aux candidatures (nombre insuffisant ou candidatures inappropriées) restent le principal motif mis en avant par les employeurs qui anticipent des difficultés, on observe cette année une hausse sensible de la part des employeurs qui anticipent des difficultés de recrutement liées à leurs moyens financiers. C'est le cas de 27% des employeurs qui anticipent des difficultés de recrutement (jusqu'à 36% dans l'agriculture) contre 18% en 2024.

### **Face à cette dégradation de la conjoncture, France Travail intensifie ses efforts**

France Travail accentue ses efforts de prospection particulièrement efficaces pour créer de l'emploi dans un contexte de remontée du chômage. Nos 6000 conseillers France Travail Pro se mobilisent chaque jour pour aller au-devant de tous les recruteurs et de façon coordonnée avec nos partenaires du réseau pour l'emploi. Cette proactivité envers les recruteurs a permis avec 160 000 visites d'entreprises au second semestre 2024 la création de 30 000 emplois. France Travail s'est fixé l'objectif de réaliser 400 000 prospections en 2025 soit 4 fois plus qu'en 2023.

France Travail renforce ensuite l'affectation de ses moyens sur ses dispositifs les plus efficaces. Ainsi, sur le champ de la formation, France Travail réoriente son budget pour consacrer 50% des moyens alloués à la formation aux formations courtes avant embauche. Suite à ces formations c'est plus de 8 demandeurs d'emploi sur 10 qui sont embauchés.

France Travail propose aux recruteurs de sortir des codes traditionnels de recrutement sur CV en misant sur des approches plus inclusives qui bénéficient d'autant plus aux publics impactés par la remontée du chômage. La méthode de recrutement par simulation, les stades vers l'emploi, ainsi que les immersions en entreprise sont autant de stratégies qui ont su démontrer leur efficacité : 7 demandeurs d'emploi sur 10 retrouvent

un travail dans les 6 mois après une immersion, et c'est près de 6 sur 10 suite à un Stade vers l'emploi.

Enfin, France Travail renforce l'expertise de ses conseillers en créant des équipes spécialisées par secteur sur l'ensemble du territoire, visant à améliorer l'efficacité des recrutements.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des résultats l'enquête BMO 2025, bassin d'emploi par bassin d'emploi, créer des graphiques personnalisés ou partager les données sur [francetravail.org](http://francetravail.org).

**À propos de France Travail :**

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.